

L'Etat français

Après la défaite :

Quels constats peut-on faire des clauses de l'armistice ?

1- Nouvelle perte de l'Alsace Lorraine.

2- Coût de l'occupation délirants !

3- Démobilisation de l'armée.

C'est une humiliation pour la France

comparable à celle du "Diktat de Versailles" de 1919 pour les allemands.

Comment se traduit l'Occupation allemande en terme de géographie ?

La France du régime de Vichy est "libre" au sud

de la ligne de démarcation. Le Littoral atlantique est interdit (zone de défense : Mur de l'Atlantique).

L'Alsace Lorraine revient aux allemands, le nord est sous le contrôle du commandement de Bruxelles. Il existe aussi une zone de "repeuplement allemand", interdite aux réfugiés.

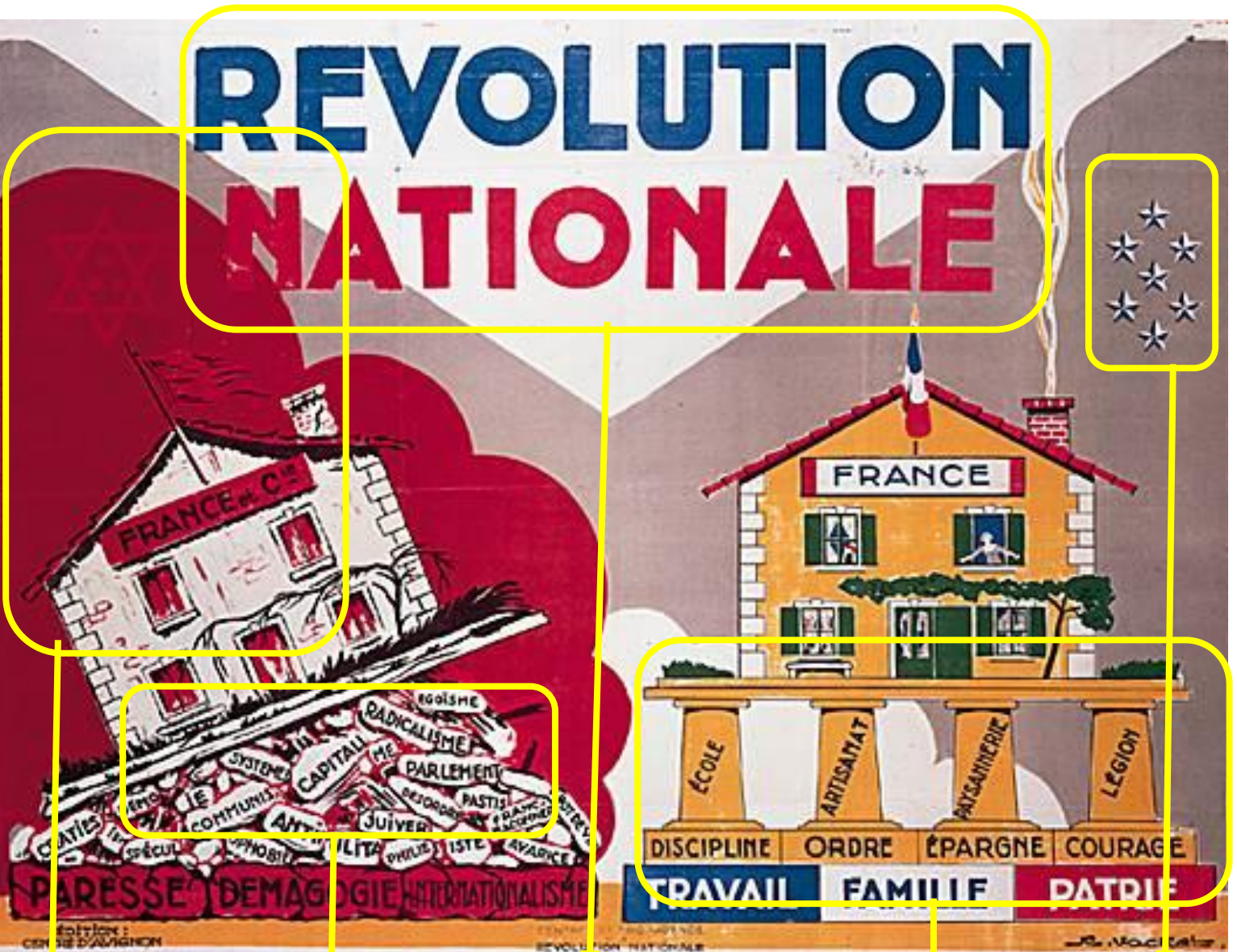
Quelques clauses de l'Armistice :

- Plus de 1.5 million de prisonniers de guerre français restent en Allemagne.
- La France est divisée en 2 parties et l'Alsace-Lorraine retournent à l'Allemagne.
- 400 millions de francs par jour sont versés à l'Allemagne pour l'entretien de l'armée d'occupation.
- L'armée française est démobilisée.



Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

La France de l'Etat Français :



Des symboles
qui rappellent :

- Les juifs
- Les communistes

comme ennemis du régime

La Révolution nationale :
programme idéologique du
régime de Pétain.

S'oppose à la "Révolution Française".

Les anciennes fondations qui montrent l'opposition aux valeurs de la République et les bases antisémites du nouveau régime.

Les étoiles du
Maréchal, symbole
militaire.

Les bases "solides" soutenues par la nouvelle devise qui remplace "liberté, égalité, fraternité" :

Travail, Famille, Patrie"

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l’occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Documents complémentaires :

La file d'attente (ci contre), rituel qui peut se solder par une déception : pas de denrées.

(ci dessous : marchandises en vente (à gauche et manquantes à droite...))



Face aux mécontentements des français, le gouvernement de Vichy accuse les anglais de bloquer l'arrivage de marchandises.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Le STO :



Quel message est envoyé aux populations occupées ?

1 on choisit une vie honnête et non la vie du bandit

2 L'aide aux prisonniers

3 Le sang du combattants = prix plus cher à payer que le travail si épuisant soit il...

4 L'attrait d'une vie plus facile avec plus d'argent...



Cours	CAPA 1	
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale		

En 1942, l'Allemagne réclame à la France des ouvriers pour pallier son manque de main d'œuvre. Dans un premier temps, ce sont des volontaires qui sont sollicités.

Pour trois travailleurs partis volontairement, un prisonnier français sera libéré.

Fin 1942, les autorités françaises et allemandes organisent le recensement général des travailleurs français. Toutes les femmes sans enfants et les hommes sont susceptibles d'être réquisitionnés pour le travail en Allemagne.

En 1943, une loi impose à tous les jeunes de 16 à 22 ans le Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Un régime antisémite

Ville de Paris, photo prise en 1942, interdiction aux enfants juifs des jardins publics



Expliquez en quoi cette carte exprime la collaboration antisémite du régime de Vichy avec les nazis.

On note la présence de nombreux camps d'internement et transit notamment en zone dite « libre ».

On note aussi la présence de camps « réservés aux juifs », transit vers l'Est.

On comprend qu'une population spécifique est visée avec ces deux documents.

La ligne de démarcation disparaîtra en 1942

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Loi du 2 juin 1941 portant statut des Juifs

Nous, Maréchal de France, chef de l'État Français, le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

Article 1

Est regardé comme Juif :

1. Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand-parent ayant appartenu à la religion juive.
2. Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive.[...]

Article 4

Les juifs ne peuvent exercer une profession libérale, une profession commerciale, industrielle ou artisanale, ou une profession libre, être titulaires d'une charge d'officier public ou ministériel, ou être investis de fonctions dévolues à des auxiliaires de justice, que dans les limites et les conditions qui seront fixées par décrets en conseil d'État.

Article 5

Sont interdites aux juifs les professions ci-après :

- Banquier, changeur, démarcheur,
- Intermédiaire dans les bourses de valeurs ou dans les bourses de commerce,
- Agent de publicité,
- Agent immobilier ou de prêts de capitaux,
- Négociant de fonds de commerce, marchand de bien,
- Courtier, commissionnaire, [...]
- Editeur, directeur, gérant, administrateur, rédacteur, même au titre de correspondant local, de journaux ou d'écrits périodiques, à l'exception des publications de caractère strictement scientifique ou confessionnel,
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution ou la présentation de films cinématographiques, metteur en scène, directeur de prises de vues, compositeur de scénarios
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant de salles de théâtre ou de cinématographie, [...]
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion

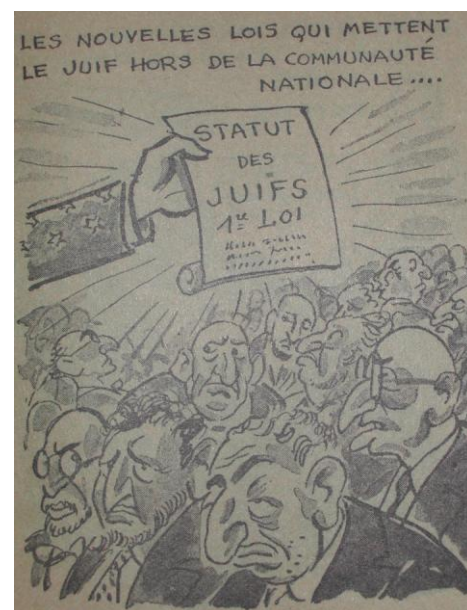
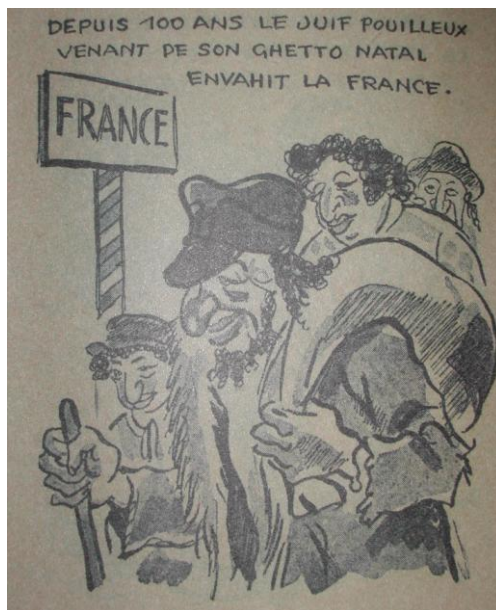
Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Quels principes fondamentaux sont remis en cause ? (Citez le texte)

- Liberté de choisir son métier : on parle d'interdiction d'exercer. Les Juifs sont notamment chassés de la fonction publique

- La notion d'égalité disparaît aussi : de par leur orientation religieuse, l'état ne leur reconnaît pas le droit d'être considéré comme des citoyens.

Plus tard, ils sont recensés et la France participe à **la déportation**.



Extrait de la revue antisémite "Le Pilon" qui présente la population juive comme un parasite (chancre) qui a conduit la France à la défaite.

On note le terme « liquidation ». assez évocateur.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

La Rafle du Vel' d'Hiv : 16 & 17 juillet 1942 :



Témoignage d'une assistance sociale

Extraits d'une lettre écrite par une jeune assistance sociale à son père. Cette jeune fille a été affectée le 18 juillet au service social au Vélodrome d'Hiver.

« Au Vel d'Hiv', 12 000 Juifs **sont parqués.** C'est quelque chose d'horrible, de démoniaque, quelque chose qui vous prend à la gorge et vous empêche de crier. Je vais essayer de te décrire le spectacle, mais ce que tu vois déjà, multiplie-le par mille, et tu n'auras seulement qu'une partie de la vérité. En entrant, tu as d'abord le souffle coupé par l'**atmosphère empuantie**, et tu te trouves dans ce grand vélodrome noir de gens entassés, les uns contre les autres, certains avec de gros ballots déjà salis, d'autres sans rien du tout. Ils ont à peu près un mètre carré d'espace chacun quand ils sont couchés, et rares sont les débrouillards qui arrivent à se déplacer de 10 mètres de long dans les étages. **Les quelques WC qu'il y a au Vel' d'Hiv' (tu sais combien ils sont peu nombreux) sont bouchés ;** personne pour les remettre en état. Tout le monde est obligé de faire ses déjections le long des murs. Au rez-de-chaussée sont les malades. Les bassins restent pleins à côté d'eux, car on ne sait où les vider. Quant à l'eau, depuis que je suis là-bas, je n'ai vu que deux bouches d'eau (comme sur les trottoirs), auxquelles on a adapté un tuyau de caoutchouc. Inutile de te décrire la bousculade. Résultat : **les gens ne boivent pas, ne peuvent pas se laver.**

Le ravitaillement : une demi-louche de lait par enfant de moins de neuf ans (et encore tous n'en ont pas), 2 tartines épaisses de 2 cm de gros pain pour toute la journée (et encore tous n'en ont pas) ; une demi-louche de nouilles ou de purée pour les repas (et encore tous n'arrivent pas à en avoir). Cela va encore, car les gens ont des provisions de chez eux, mais d'ici quelques jours, je ne réponds plus de rien.

L'état d'esprit des gens - de ces hommes, femmes et enfants, entassés là est indescriptible ; des hurlements hystériques, des cris : « libérez-nous », des tentatives de suicide (il y a des femmes qui veulent se jeter du haut des gradins) ; ils se précipitent sur toi : « tuez-nous, mais ne nous

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

laissez pas ici », « une piqûre pour mourir, je vous en supplie », et tant d'autres, et tant d'autres. On voit ici des tuberculeux, des infirmes, des enfants qui ont la rougeole, la varicelle. Les malades sont au rez-de-chaussée ; au milieu se trouve le centre de la Croix-Rouge. Là, pas d'eau courante, pas de gaz. Les instruments, le lait, les bouteilles pour les tout-petits (il y en a qui ont treize mois), tout est chauffé sur des réchauds à méta ou à alcool. Pour faire une piqûre, on met trois quarts d'heure. L'eau est apportée dans des laitières plus ou moins propres. On tire l'eau avec des louches. Il y a **trois médecins pour 15 000 personnes** et un nombre insuffisant d'infirmières. La plupart des internés sont malades (on est allé chercher même les opérés de la veille dans les hôpitaux, d'où éventrations, hémorragies, etc. J'ai vu aussi un aveugle et une femme enceinte). **Le corps sanitaire ne sait où donner de la tête ;** de plus, le manque d'eau nous paralyse complètement et nous fait négliger totalement l'hygiène. **On craint une épidémie.**

Pas un seul Allemand ! Ils ont raison. Ils se feraient écharper. Quels lâches de faire leur sale besogne par des Français ! **Ce sont des gardes mobiles et des jeunes des « chantiers de jeunesse » qui font le service d'ordre.** Inutile de te dire ce qu'ils pensent. Nous - assistantes sociales et infirmières - avons reçu comme consigne de nos monitrices : « Surtout ne racontez rien de ce qui se passe ici au dehors ! » **C'est ignoble.** On voudrait faire silence autour de ce **crime épouvantable !**

Mais non, nous ne le permettrons pas. Il faut qu'on sache. Il faut que tout le monde soit au courant de ce qui se passe ici. »

Commentez ce texte en expliquant où, quand, pourquoi, qui est raflé, par qui et dans quelles conditions ?

Où ? Paris, Vélodrome d'Hiver.

Quand ? 16/17 juillet 1942

Pourquoi ? L'État français dans sa volonté de plaire à l'Allemagne nazie, a négocié environ 40 000 juifs à déporter. Des rafles ont lieu depuis 1940 mais la rafle du Vél' d'Hiv' reste la plus emblématique.

Qui ? La population juive de Paris : environ 13000 personnes, femmes, enfants ...

Par qui ? Les français font la « sale besogne ».

Conditions horribles : Dénueement total, aucunes conditions d'hygiène etc. Pas de point d'eau, pas de nourriture, pas de soins, des gens vont même jusqu'à se suicider.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	